



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Paris, le 29 JUIN 2020

Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

Le ministre de l'éducation nationale  
et de la jeunesse

Service de  
l'accompagnement des  
politiques éducatives

à

Sous-direction de  
l'innovation, de la  
formation et des  
ressources

Mesdames et messieurs les recteurs de région  
académique

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie

Bureau  
de la formation  
des personnels enseignants  
et d'éducation

Mesdames et messieurs les responsables  
académiques de la formation

DEESCO 01-2  
n° 2020 - 5174

**Objet : priorités nationales de formation pour la fin de l'année civile 2020**

Affaire suivie par

Jean Hubac  
01 55 55 36 71  
Courriel  
jean.hubac  
@education.gouv.fr

Les priorités nationales de formation et les thématiques associées sont intégrées au schéma directeur de la formation continue 2019-2022 et traduisent la volonté de mettre l'accent sur les principaux axes de formation de tous les personnels du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Dans le contexte particulier traversé par le pays depuis les mesures de confinement sanitaire, il convient de renforcer les formations des professeurs qui répondent aux besoins les plus urgents des élèves. La fin de l'année civile 2020 devra ainsi être consacrée à une concentration des plans académiques de formation sur des actions à fort impact sur la continuité pédagogique, sur les réponses les plus appropriées aux besoins éducatifs de tous les élèves, sur la consolidation des apprentissages fondamentaux et sur la sécurisation d'une orientation choisie pour chaque élève.

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction de la  
formation, des parcours  
professionnels et des  
relations sociales

C'est pourquoi je souhaite que l'accent puisse être mis, parmi les priorités nationales du schéma directeur de la formation continue, sur les priorités suivantes :

Affaire suivie par

Virginie Gohin  
01 55 55 38 12  
Courriel :  
virginie.gohin  
@education.gouv.fr

72 rue Regnault  
75013 Paris

- Ecole maternelle,
- Apprentissage des fondamentaux à l'école primaire : plan français,
- Apprentissage des fondamentaux à l'école primaire : plan mathématiques,
- Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République,
- Favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves,
- Favoriser une école inclusive,
- Prévenir les violences éducatives ordinaires,
- Numérique et intelligence artificielle dans le cadre pédagogique,
- Promotion de la santé au service de la réussite des élèves,
- Continuum formation initiale-formation continuée,
- Mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique et du baccalauréat,
- Transformation de la voie professionnelle.

Dès que possible, l'hybridation des formations sera favorisée et les contenus de formation s'appuieront sur un usage renforcé du numérique éducatif, afin de consolider les compétences des professeurs en la matière et de permettre un déploiement plus efficace des actions de formation continue dans la durée.

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse  
et par délégation  
Le directeur général des ressources humaines

  
Vincent SOETEMONT

Pour le ministre et par délégation  
le directeur général de l'enseignement scolaire

  
Edouard GEFFRAY